

qu'il annonce vient d'une plume fort autorisée à traiter la question qui en est le sujet.

Vaici donc le moment très opportun pour tous les membres de la C. M. B. A. de s'abonner à notre journal *l'Association*, organe OFFICIEL français de leur société. Bien plus, ils devront faire de la propagande en sa faveur, s'ils ont véritablement à cœur l'extension et le progrès de leur société, car il n'y a certes pas de propagande plus efficace pour une société elle-même que la propagande faite en faveur d'un journal qui a mission officielle de la faire connaître, respecter et aimer. Un journal serait impuissant à soutenir seul les intérêts d'une société, et tout naturellement le journal *l'Association* qui, dans chacun de ses numéros, consacre plusieurs colonnes à des matières qui sont d'un intérêt tout spécial pour la C. M. B. A. s'attend à recevoir aide et appui de chacune des Branches et de chacun des membres de chacune des Branches de la C. M. B. A.

Le prix de l'abonnement au journal *l'Association* n'est seulement que de \$0.50 par an, pour chaque abonné d'une branche qui nous fournit une liste d'au moins VINGT-CINQ abonnés.

ETUDE SUR LA C. M. B. A.

INTRODUCTION

En présentant aux lecteurs de *l'Association* une étude sur l'Association Catholique de Secours Mutuels, j'ai le désir d'être utile à cette belle et grande société, comme aussi de rendre un service à mes compatriotes.

La C. M. B. A., malheureusement, n'est pas assez connue. L'on ne sait pas assez ce qu'elle est, ce qu'elle a fait, ce qu'elle est appelée à faire. L'on ne sait pas assez combien est grand et noble le but qu'elle poursuit. Dans toutes les villes, dans toutes les paroisses de notre cher Canada, devraient exister des ramifications d'une telle société qui non seulement offre à ses membres les avantages d'une assurance des plus économiques et des plus sûres ; mais qui, encore, hautement, fièrement, porte l'étendard de la foi. Sous l'égide de l'Eglise, notre mère, forte de la bénédiction que Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu lui accorder, la C. M. B. A. est appelée à jouer un grand rôle.

Je veux donc être utile à la C. M. B. A. en la faisant connaître au public, en fournissant à ses membres des renseignements dont ils pourront avantageusement faire usage pour la propager.

Je veux être utile à mes compatriotes en leur faisant voir les avantages extraordinaires que leur offre cette société.

J'essaierai aussi de faire voir l'esprit chrétien qui, toujours, a présidé à ses agissements.

Cette étude contiendra des renseigne-

Lorsqu'en 1872, nous écrivions pour le *Courrier du Canada* une série d'articles sur l'avenir de la race française en Amérique ; lorsqu'en 1875 nous présentions au public la même étude, reprise et plus développée, dans notre brochure *Le Canada Français et la Providence*, nous disions que le catholicisme assure le mieux la vitalité des peuples, que c'est lui qui donne le plus fier essor aux légitimes aspirations nationales, et qu'il est le plus sûr soutien et le plus ferme rempart du patriotisme. Et pour démontrer cette thèse dont nous avons toujours tenu à cœur le triomphe, nous appelions en témoignage la conduite de Dieu manifestée dans l'histoire de l'ancien peuple juif, et cela sans commettre d'anachronisme, puisque avec les auteurs les mieux autorisés et l'Eglise elle-même, nous considérons l'Ancien Testament comme le vestibule du Nouveau, le peuple de Dieu comme le précurseur du peuple du Christ, la Bible comme l'annonce et la préparation de l'Evangile. Puis, après avoir indiqué à traits rapides la mission divine de l'Eglise dans le monde, nous rappelions qu'aux sombres jours de la cession du Canada à l'Angleterre et longtemps après, le clergé catholique fut l'unique sauvegarde, même des intérêts civils, de nos ancêtres ; que par son dévouement, il opposa une borne infranchissable aux tentatives d'envahissement de l'ennemi ; qu'il fut la tour d'airain, l'arche sacrée qui mit à l'abri les traditions transmises jusqu'aux présentes générations, et que celles-ci conservent avec un soin jaloux pour les générations de l'avenir. Nous lui rendions encore hommage, parce qu'il avait été le guide, l'instituteur des hommes éminents qui, dans la presse et dans les parlements, avaient revendiqué les droits de leur nationalité avec une énergie longtemps contrariée, mais enfin triomphante.

Le clergé fut, il est encore l'éducateur politique des chefs de notre race, et plusieurs (hélas ! pourquoi faut-il qu'il y ait des exceptions !) font honneur à leur maître. Il y a quatorze ans, nous citions des noms ; nous pourrions citer aujourd'hui, sans préjudice pour d'autres, le nom d'un homme que son éminente position de premier ministre de la province de Québec, ses états distingués de service, son zèle pour la cause de l'instruction publique, sa foi enthousiaste en la grandeur future de sa nationalité, et les éclatants honneurs qu'il a reçus de la Cour de Rome, imposent au respect de la race qu'il représente. Pour ceux de nos compatriotes qui ont la mémoire du cœur, et qui ont lu l'éloquente réponse de l'honorable M. Mercier aux attaques de l'association des *Equal Rights* contre le clergé et les communautés religieuses, la mention que nous faisons de son nom paraîtra avoir ici sa place toute naturelle.

Qui pourrait nous reprocher, avec le moindre semblant de raison, de faire trop large la part de bienfaisante influence exercée par le catholicisme sur le présent et l'avenir des peuples ? Grâce à la brochure de M. Faucher de Saint-Maurice, nous aurions l'avantage d'opposer à un tel repro-

Si quelqu'un pouvait prétexter que M. Onésime Reclus est un Français, et qu'à ce titre il a voulu oublier qu'il est protestant pour avoir l'occasion de dire un mot généreux du cœur à des catholiques de son sang, nous pourrions de nouveau recourir à M. Faucher de Saint-Maurice qui, dans la première de ces savantes conférences que contient sa brochure, cite encore le témoignage de M. Farnham, un quaker et un yankee. Au cours d'une étude que celui-ci a publiée dans le *Harper's Magazine*, on peut lire ce qui suit :

“Après la cession de 1760, la société française était en désarroi. Le patriotisme, le zèle, l'influence conservatrice de l'EGLISE CATHOLIQUE ont tenu les Canadiens français. Ils en ont fait un peuple uni et exclusif jusqu'à ce jour.”

Honneur, et surtout reconnaissance au CLERGÉ, car c'est à lui que la nationalité canadienne-française est redevable de son existence distincte et de ses aspirations courageuses vers les plus sublimes sommets de l'avenir. Il poursuit sa tâche ; il la continuera dans l'avenir. Demeurons unis et dociles, à l'ombre du drapeau qu'il maintient droit et ferme. Quel immense chemin parcouru, quelles victoires, quelles conquêtes, depuis cent ans, et même seulement depuis un demi-siècle ! Les Canadiens-français n'ont plus de raison de mettre un frein à leurs espérances, à leurs ambitions et ils sont en voie de réaliser dans un avenir prochain les vœux exprimés, au mois de juillet 1878, par le gouverneur-général du Canada, le comte de Dufferin faisant ses adieux à l'Assemblée Législative, et que nous trouvons encore reproduits dans la savante étude de M. Faucher de Saint-Maurice :

“Mes plus ardents désirs pour cette province ont été de voir sa population française jouer le rôle si admirablement rempli par la France en Europe.”

“Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages brillantes qui rappellent les exploits de la France ; retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée ; et quel vide énorme n'aurez-vous pas ?”

M. Faucher de Saint-Maurice raconte qu'il signala ces remarquables paroles dans une étude intitulée *Lord Dufferin et le Canada français*, et que le lendemain il reçut une lettre du comte de Dufferin le remerciant par les lignes suivantes :

“Je suis charmé de voir que l'allusion que je viens de faire au rôle réservé à la population française, en ce pays, s'accorde avec le sentiment de la population canadienne. Je puis vous assurer qu'elle ne m'a pas été dictée par aucune politesse de convention, mais bien par la conviction la plus profonde, la plus forte. Je crois que non-seulement la politique du gouvernement impérial sera de toujours conserver intacts les droits et les privilèges du Bas-Canada, tels qu'ils lui ont été concédés dès l'origine, mais encore qu'elle s'appliquera à cultiver, à développer, par tous les moyens en son pou-

permettez-moi de vous confier un message pour notre ancienne mère-patrie. Plusieurs de vous vont la revoir, et quant à ceux qui n'y peuvent rentrer, leurs voix sont assez puissantes pour lui parler de loin.

“Dites-lui que nous l'aimons toujours, et que nous nous efforçons de développer les dons que nous avons reçus d'elle, que nous avons au cœur le double enthousiasme du patriote et du chrétien ; que nous sentons couler dans nos veines le sang noble et généreux qui féconde les patries et qui enfante les héros, et que sous les humbles dehors de la faiblesse et de la pauvreté, nous possédons les énergies de bronze qui font les races fortes et qui conquièrent l'avenir. Dites-lui que nous avons une confiance absolue dans nos destinées.”

“Vous savez que Dieu, voulant faire de Jacob le père d'une grande race, lui imposa comme épreuve de combattre toute une nuit contre un ange, et que cet ange ne put vaincre Jacob. Eh ! bien, messieurs, notre race a subi une épreuve de même nature : elle a lutté toute une nuit—la nuit qui a suivi la conquête—contre un peuple dont le nom primitif rappelle celui des anges, et les Anglais n'ont pu nous vaincre ; mais quand la nuit a fait place à l'aurore, la lutte a cessé, car les combattants se sont reconnus et réconciliés.”

“Fasse le ciel que cette lutte ne recommence jamais, et que nous puissions toujours fraterniser comme ce soir, en buvant à la glorieuse patrie de nos hôtes.”

“Messieurs, à la France !”

CONGRES CORPORATIFS

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

Il vient de se tenir en Autriche une série d'assemblées générales d'un caractère exclusivement professionnel qui montre quelle extension considérable prend le mouvement de reconstitution corporative.

Au congrès des cordonniers tenu dans la capitale de l'empire il y avait 54 délégués des provinces représentant 34 villes ; Vienne et ses faubourgs étaient représentés par 25 délégués.

Au congrès des menuisiers et des ébénistes assistaient 27 délégués étrangers à la ville de Vienne, ils représentaient dix-huit villes différentes.

Au congrès des tourneurs, qui renfermait dix-sept spécialités, appartenant toutes à ce métier, dix-sept différentes villes étaient représentées. L'Allemagne et la Roumanie avaient envoyé également des délégués. Le chiffre des délégués au congrès des chapeliers n'était pas encore connu, mais un des journaux viennois dit que le chiffre sera supérieur à quarante. A ce congrès aussi, assistaient des délégués allemands dans leur pays.

Les délibérations de ces congrès ont prouvé que ces corporations sont déjà pleines de vitalité. On a décidé la création de sections dans toutes les villes